



# Victime de la plateforme Vendôme Tradition (Diamants d'investissement)

Fiche pratique publié le 27/10/2017, vu 8426 fois, Auteur : [Gaël Collin](#)

**Vous avez été victime de la plateforme [www.vendometradition.fr](http://www.vendometradition.fr) ?**

**Vendometradition.com** était une plateforme de vente de diamants d'investissement en ligne créée le 13 novembre 2015.

La plateforme Vendôme Tradition était par ailleurs directement liée à celle de Tradition Diamant.

**La plateforme vendometradition.com apparaît aujourd'hui sur la liste noire de l'Autorité des Marchés Financiers.**

\* \* \*

Vous avez réalisé des paiements par carte bancaire? Ou des virements sur des comptes bancaires basés à l'étranger ?

**Différentes démarches tant sur le plan pénal que sur le plan civil peuvent être mises en oeuvre.**

Si vous avez été victime d'une de ces plateformes, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier et échanger sur votre dossier\* : [contact@22L-avocats.fr](mailto:contact@22L-avocats.fr) ou au 01.81.70.34.56.

**Plus de 300 procédures lancées en 2017**

**Plusieurs actions conjointe mises en place**

En effet, rejoindre ou proposer une action "conjointe" permet aux victimes de se regrouper contre un même groupe d'escrocs.

Si ce regroupement permet *de facto* de faire des économies substantielles, celui-ci permet avant tout de regrouper le plus d'information possible et de donner un plus grand poids aux négociations que l'avocat entamera.

Si vous avez été victime d'une telle escroquerie, plusieurs recours sont envisageables.

**Plus d'informations sur les diamants d'investissement : [ici](#)**

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

**Collin Gaël**

*Avocat à la Cour*

22 rue de Longchamp - 75116 Paris

contact@22L-avocats.fr

*\*étude préalable de dossier gratuit.*